



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 13 décembre 2022

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

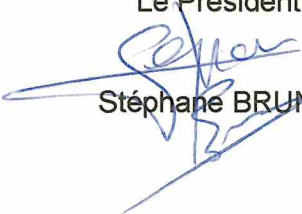
- Vu le préavis de la Municipalité N° 20/2022 du 10 octobre 2022 ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

d é c i d e

1. d'accepter ce préavis tel que présenté ;
2. d'adopter le budget 2023 de la CISTEP.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 13 décembre 2022.

Le Président :


Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA